

Ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée Natation
Montpellier Méditerranée Métropole UC Natation



CHAMPIONNATS REGIONAUX OPEN JEUNES

Jauge maximale à 450 personnes
Test PCR négatif datant de moins de 72h

29-30 MAI

MONTPELLIER

2021

Piscine Olympique Angelotti



Montpellier
Méditerranée
Métropole



ORGANISATION, REGLEMENT ET DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation et le Club Montpellier Méditerranée Métropole UC Natation organisent les Championnats Régionaux Open Jeunes à la Piscine Olympique Angelotti à Montpellier, les 29 et 30 mai 2021.

Piscine :

- Piscine Olympique Angelotti - 195 Avenue Jacques Cartier, 34000 Montpellier

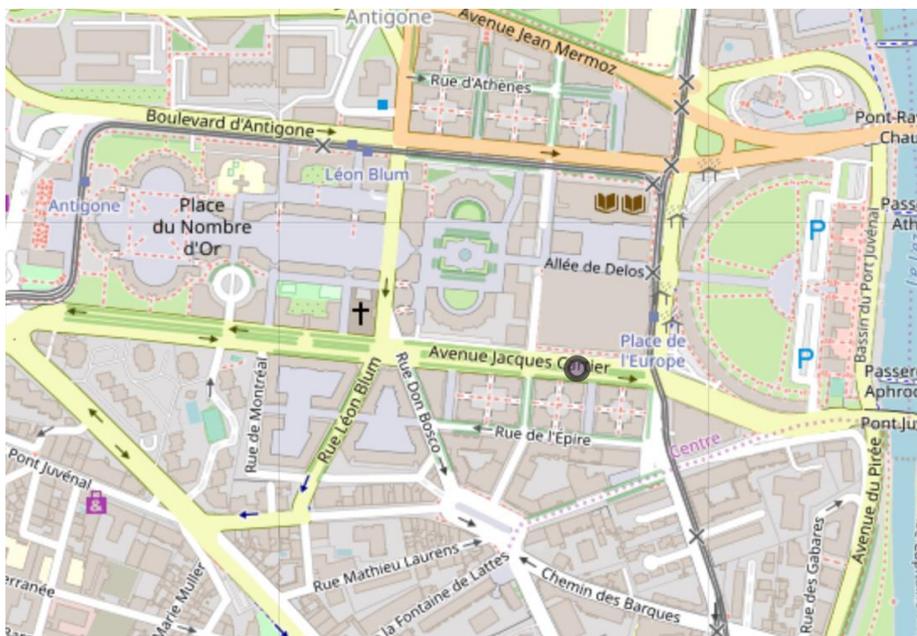
Type de bassin :

- 50 m, 10 couloirs, chronométrage électronique avec afficheur 10 couloirs (bassin homologué)

Contacts :

- Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation
Bâtiment B – BAL 37, 72 Rue Riquet
31 000 Toulouse
Tél : 05-61-62-61-92
Fax : 09-70-61-12-73
e-mail : ligue@occitanie.ffnatation.fr
Site web : occitanie.ffnatation.fr

Accès :





CONTENU DU PROGRAMME

Épreuves individuelles

- Nage Libre, Dos, Brasse, Papillon : 50m, 100m Dames et Messieurs
- 2 épreuves autorisées par réunion
- 4 séries maximum par nage et par sexe

Catégories d'âges

Nageuses 11, 12 et 13 ans pour les Dames, et nageurs 12, 13 et 14 ans pour les Messieurs, soit la seule catégorie Jeunes.

MODE DE PARTICIPATION

Sont autorisés à participer selon les directives actuelles du Ministère des Sports :

- Les mineurs sans restrictions à compter du 19 mai 2021 pour la catégorie Jeunes.

Attention !

- Un test PCR négatif datant de moins de 72h est obligatoire. Le port du masque est obligatoire à l'intérieur de la Piscine Olympique Angelotti. Aucun public n'est admis.

PROCEDURE D'ENGAGEMENTS

Tarifs : les droits d'engagements s'élèvent à 6,60 € par épreuve individuelle (paiement par carte bancaire ou virement ou chèque à l'ordre de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation).

Date limite et modalité d'engagements : les commandes d'engagements doivent être validées sur le logiciel fédéral Extranat (Extranat.fr) à partir de J-9 du premier jour de la compétition soit le 19 mai 2021 et jusqu'à J-2 du premier jour de la compétition soit le 26 mai 2021. Le bon de commande, accompagné du chèque correspondant, doit ensuite être envoyé à la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation dans un délai de 3 jours. Les engagements peuvent également être réglés par virement en précisant scrupuleusement l'intégralité du nom du club ainsi que l'ordre de virement.





COORDONNEES BANCAIRES			
Relevé d'identité bancaire / IBAN			
Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
17807	00008	05019631978	53

IBAN : FR76 1780 7000 0805 0196 3197 853
BIC : CCBPFRPPTLS

Attention !

- Conformément aux protocoles sanitaires en vigueur, la jauge de cette compétition est fixée à la participation de 450 nageurs. En conséquences :
 - La Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation possède toute latitude au regard des engagements enregistrés de procéder à quelques aménagements d'horaires avant même le début de la compétition et/ou de la réunion technique.
 - L'organisateur possède également toute latitude pour limiter le nombre de séries par épreuve.
- Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique avant le début de la compétition en fonction notamment du nombre d'engagements pour chacune des 2 réunions.

MISE A DISPOSITION DU BASSIN

Le bassin sera à mis disposition des compétiteurs pour l'échauffement pour une durée de 40 minutes avant le début des épreuves de chaque réunion. En outre, le bassin sera accessible la veille de la compétition, de 18h00 à 20h00.

JURY

Le jury est constitué sur invitation, par l'organisateur, selon les règles FFN et en accord avec les protocoles sanitaires en vigueur.



PROGRAMMES ET HORAIRES DE LA COMPETITION

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique avant le début de la compétition en fonction notamment du nombre d'engagements pour chacune des 4 réunions. La Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation possède toute latitude au regard des engagements enregistrés de procéder à quelques aménagements d'horaires avant même le début de la compétition et/ou de la réunion technique. **RAPPEL : Attention, les horaires pourront être modifiés en fonction du nombre d'engagements.**

Samedi 29 mai 2021	
Horaires à préciser entre chaque réunion des Championnats Régionaux Open de Printemps	
	50 Papillon Messieurs Séries 50 Papillon Dames Séries 50 Dos Messieurs Séries 50 Dos Dames Séries 50 Brasse Messieurs Séries 50 Brasse Dames Séries 50 Nage Libre Messieurs Séries 50 Nage Libre Dames Séries
Dimanche 30 mai 2021	
Horaires à préciser entre chaque réunion des Championnats Régionaux Open de Printemps	
	100 Papillon Dames Séries 100 Papillon Messieurs Séries 100 Dos Dames Séries 100 Dos Messieurs Séries 100 Brasse Dames Séries 100 Brasse Messieurs Séries 100 Nage Libre Dames Séries 100 Nage Libre Messieurs Séries



PUBLICATION DES RESULTATS

DEVELOPPEMENT DURABLE

Soucieux de s'inscrire dans le cadre du développement durable, les organisateurs souhaitent s'engager dans la maîtrise de la consommation du papier, par une réduction significative du tirage des résultats. Aussi, il a donc été décidé de ne plus procéder au tirage papier des exemplaires à destination des clubs lors de ces Championnats Régionaux Open Jeunes.

AFFICHAGE DES RESULTATS

Les résultats seront affichés au fur et mesure du déroulement de la compétition.

DIFFUSION DES RESULTATS

Les résultats pourront être consultés et téléchargés à partir du site officiel de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation (occitanie.ffnatation.fr) au format PDF ou HTML.

CHARTE DE BONNE CONDUITE

Au regard de l'actualité récente concernant les violences sexuelles dans le monde du sport, nous souhaitons améliorer notre vigilance et notre prévention auprès des nageurs.

C'est pourquoi, il sera désormais formellement interdit aux nageurs, à l'occasion des compétitions, de se changer dans les tribunes ; ils devront utiliser les vestiaires prévus à cet effet.

Vous pouvez prendre connaissance, à ce sujet, de la charte de bonne conduite réalisée par l'Association Colosse aux Pieds d'Argile et diffusée par la Fédération Française de Natation en date du 13 février 2020.





INFORMATIONS DIVERSES

DELEGUE

Désigné ultérieurement.

JUGE ARBITRE

Désigné ultérieurement.

DROIT A L'IMAGE

L'organisateur a missionné un photographe pour réaliser des clichés lors du déroulement de ces Championnats Régionaux Open Jeunes ou lors des podiums. Les nageurs, de par leur inscription et le paiement de leurs engagements, autorisent la presse, le comité d'organisation à exploiter les données individuelles, les images et photos réalisées sur la course et pendant la proclamation des résultats.

Cette autorisation couvre les photographies et les films qui pourront être pris à la Piscine Olympique Angelotti les 29 et 30 mai 2021, également à reproduire, diffuser et publier l'image, le nom, du nageur participant à cette réunion sur tous les supports et tous les formats actuels et à venir notamment, papier, supports audio et vidéo, analogique et numérique, services en ligne sur tous les réseaux, destinés à un public interne ou externe, faites à titre gratuit ou onéreux.

L'autorisation de reproduction, diffusion et publication de l'image du nageur est valable pour une durée de trois années à compter du 29 mai 2021. L'autorisation de photographier, de filmer le nageur, de reproduction, diffusion et de publication de l'image est consentie à titre gratuit.

Dans le cas où le nageur ou son représentant légal s'opposerait à ce droit à l'image au profit de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation, il devra en faire la demande écrite avant le début de la compétition, soit le 29 mai 2021 à 9h30.

